



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

États généraux de l'information

Question écrite n° 12092

Texte de la question

Mme Clémentine Autain attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur les états généraux de l'information. Après des mois d'annonces contradictoires, les états généraux de l'information débutent le mardi 3 octobre 2023. C'est peu dire qu'ils étaient attendus, tant la concentration des médias et les atteintes régulières à la liberté d'expression et au pluralisme éreintent la démocratie française. Depuis quelques mois, la situation donne l'impression de s'accélérer. Arrivée d'un polémiste d'extrême-droite à la tête du *Journal du Dimanche* comme symbole de la reprise en main du titre par Vincent Bolloré, garde à vue et perquisition de la journaliste d'investigation Ariane Lavrilleux (ce qu'une quarantaine de sociétés de journalistes a dénoncé comme une « attaque sans précédent contre la protection du secret des sources »), convocation par la police de trois journalistes de *Libération* dans le cadre d'une enquête sur la mort d'un jeune Roubaisien tué par un policier. Les exemples se multiplient, s'aggravent et pointent l'urgence qu'il y a à revoir du sol au plafond la législation en vigueur. Malheureusement, les premiers éléments dont on dispose sur la tenue et les travaux des états généraux de l'information laissent à craindre que la montagne de communication accouche d'une souris dans les actes. Mme la députée tient d'abord à pointer le fait que les quatre organisations syndicales représentatives des journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes et SGJ-FO) ont été écartées de ces travaux. Cette mise à l'écart, incompréhensible, est un très mauvais signal. Mme la députée rappelle que contrairement à ce que peuvent penser certains actionnaires, on ne produit pas d'information sans journalistes. Ne pas associer aux échanges leurs représentants syndicaux est une faute et un signe de mépris pour celles et ceux qui font l'information dans le pays. Mme la députée s'inquiète également du format de ces états généraux qui, à la suite des états généraux de la justice et ceux de la diplomatie, viennent contourner les travaux du Parlement. La mise sous boisseau de toutes les initiatives parlementaires des dernières années au prétexte de l'organisation « imminente » de ces états généraux n'est pas acceptable. S'il s'avérait que ces travaux devaient esquiver le débat nécessaire sur la refonte du modèle économique des médias, qui va du conditionnement des aides à la presse à la limitation des pouvoirs de l'actionariat en passant par leur modèle publicitaire, l'essentiel serait manqué. Mme la députée souhaite donc avoir des précisions de Mme la ministre sur les ambitions du Gouvernement au sujet de ces états généraux. Elle attire également son attention sur la mise à l'écart des syndicats de journalistes d'une démarche qui devrait les associer au premier chef.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12092

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8924

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)